

RAPPORT ANNUEL 2022

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

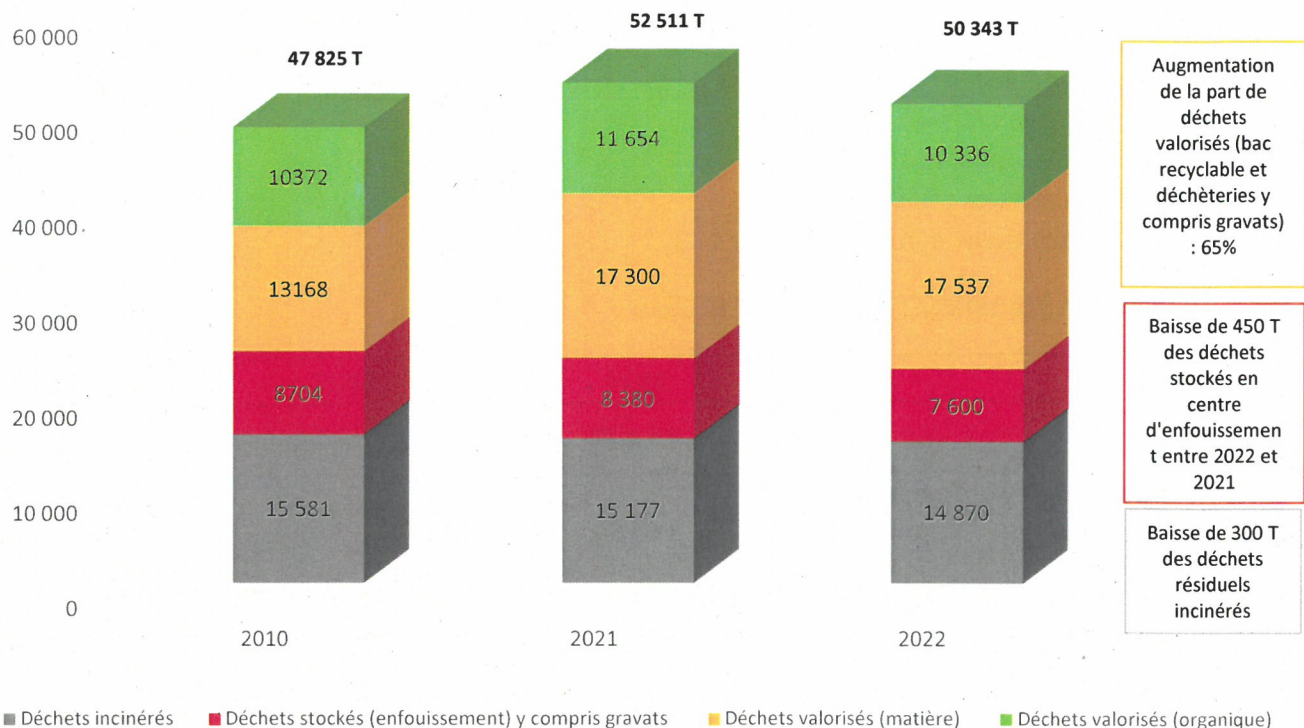


SOMMAIRE

Préambule	page 3
Chiffres Clés	page 4
Présentation	page 5
La collecte en régie	
• La collecte en Porte à Porte	page 6
• La collecte en Point Apport Volontaire	page 7
Les chiffres de la collecte par mode de collecte et par type de déchets	page 8
Site de BREVANS	page 9
Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets	page 10
Les Déchèteries	page 11
• Tonnages	page 12
• Les filières de valorisation	page 13
Les canaux de la relation aux usagers	page 14
Action de communication et de prévention réalisées	page 15
Les indicateurs financiers	pages 16 à 22
Les Ressources Humaines	pages 23-24
Traitement et Prévention (SYDOM)	pages 25 à 29

PREAMBULE**Les résultats relatifs à la production de déchets en 2022 sont synthétisés dans le graphique ci-dessous**

Evolution des flux de déchets selon valorisation (en tonnes)



Les principaux motifs de baisse des déchets collectés entre 2022 et 2021 (moins 1 800 tonnes) sont liés à :

- Forte baisse des déchets verts collectés : moins 1300 tonnes (conditions climatiques)
- Baisse des déchets incinérés de 300 tonnes

A noter des évolutions positives :

- La baisse de 450 tonnes des déchets stockés en centre d'enfouissement avec report sur la matière valorisée (nouvelles filières dans les déchèteries et vigilance des agents).

FAITS MARQUANTS :

Etudes :

- Captation des biodéchets (à l'échelle du département du Jura)
- Redevance spéciale – règlement de collecte – tarification (finalisation prévue en 2023)
- Schéma directeur d'aménagement du site de Brevans (finalisation prévue en 2023)
- Déchets verts et devenir du site de Saint Aubin (en interne SICTOM)
- Mise en place d'un service de collecte de l'amiante sur RDV pour les particuliers
- Test collecte de la matière recyclable en apport volontaire dans le cadre des événementiels

Nouvelles filières dans les déchèteries : articles du peintre, couettes et oreillers

Mise aux normes des déchèteries (Montmirey le château, Saligney, Mont sous Vaudrey et Villers-Farlay).

Signalétique site de Brevans et déchèteries

Mise en conformité administrative du site de Brevans



Usagers du SICTOM DE LA ZONE DE DOLE :

- 86 942 habitants (population INSEE)
- 813 professionnels détenteurs d'un bac roulant ou utilisateur de Point Apport Volontaire
- 145 collectivités
- 26 stations d'épuration
- 13 campings

Nombre de détenteurs d'un badge en déchèterie en 2022 : 49 169

- Ménages : 47 617
- Professionnels : 1 175
- Collectivités : 259
- Associations/ administrations : 118

Principaux tonnages collectés (en tonnes) :

	2021	2022	Evolution – kg/an/ hbt
OMR*	15 177	14 870	- 2 % 171 kg/hab
Déchets verts (caissons + déchèterie + apport sur Brevans)	11 654	10 336	- 13 % 119 kg/hab
Déchèteries (hors déchets verts et gravats)	9 612	10 074	+ 4.6 % 116 kg/hab
Gravats	5 645	5 310	- 7 % 61 kg/hab
EMR* (Hors Verre)	5 234	4 862	- 7 % 56 kg/hab
Verre	4 201	4 082	- 3 % 47 kg/hab

*OMR : Ordures ménagères résiduelles – *EMR : emballages + papier

Evolution du taux de refus de tri : 19.91 % en 2022 (moyenne des 2 caractérisations faites sur l'année). Pour Rappel, 23.33 % en 2021.

Constats :

- * Le premier flux de déchets générés par les usagers du SICTOM de la zone de Dole est le flux déchèteries.
- * Diminution des déchets verts (- 13%)
- * Tonnage déchets résiduels (OMR) en baisse (- 2%), déchets non recyclables en baisse (-20%)
- * Captation de la matière recyclable (EMR) à la baisse (- 7%)
- * Diminution du tonnage verre (- 3%)
- * Augmentation significative des déchets d'ameublement (+7 %), des déchets électroniques (+ 19%), des textiles (+ 33%) ainsi que des déchets plastiques (+ 46%)

Budget d'investissement : 1 087 009.00 HT

Budget de fonctionnement : 9 712 032.00 HT

NB : La quantité des déchets collectés est ramenée par habitant (usage pour comparaison), mais certaines productions émanent des non ménagers (professionnels, collectivités)

PRESENTATION

Le rapport annuel dresse le bilan de l'année 2022, selon l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en présentant l'ensemble des évolutions et actions menées par le SICTOM. Ce rapport présenté à l'assemblée délibérante a pour objectif d'informer les élus et les citoyens sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets (collecte, pré-collecte, transport et traitement).

Le SICTOM de la zone de Dole, Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés, créé en 1972, assure le service public de collecte et de traitement d'une partie des déchets ménagers et assimilés des collectivités adhérentes :

- la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- la Communauté de Communes de Jura Nord,
- la Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne
- la Communauté de Communes du Val d'Amour

Soit 124 communes et 86 942 habitants en 2022 (86 953 en 2021).

Les compétences du SICTOM de la zone de Dole :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles, du recyclable, du verre, du papier et des déchets verts (en régie) en porte à porte et en point d'apport volontaire
- Gestion et exploitation de 10 déchèteries (régie)
- Exploitation d'une presse à carton et d'une presse à polystyrène (en régie)
- Gestion d'une bascule et du quai de transfert
- Exploitation d'une compostière et d'une plateforme bois sur le site de Brevans (en prestation)
- Accueil des usagers et contractualisation / facturation des gros producteurs (régie)



LA COLLECTE

Pour effectuer la collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) de l'ensemble des habitants, 2 types de collectes sont mise en place :

- La collecte en porte à porte (PAP)
- La collecte en pointe apport volontaire (PAV)

1/ la collecte en porte à porte (PAP)

Pour l'année 2022, 38 270 bacs Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et 38 385 bacs Emballages Ménagers recyclables (EMB) sont attribués pour ce type de collecte et équipés de puces électroniques.

Pour effectuer la collecte en Porte à Porte, la plupart des foyers collectés dispose de 2 bacs :

- 1 bac gris pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 bac jaune pour les Emballages Ménagers Recyclables

Pour l'année 2022, ce type de collecte représente 3 692 tournées dont :

- 2 496 tournées pour les Ordures Ménagères Résiduels
- 1 196 tournées pour les Emballages Ménagers Recyclables

Moyens humains : 27 agents répartis sur 2 postes (5h00/12h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 14 Bennes à Ordures Ménagères

- 5 Bennes Ordures Ménagères 26 Tonnes
- 7 Bennes Ordures Ménagères 19 Tonnes
- 1 mini benne 7 Tonne 500
- 1 mini benne 4 Tonne 500

La fréquence de collecte en porte à porte est hebdomadaire pour les déchets résiduels et tous les 15 jours pour les déchets recyclables.



2/ La collecte en Point d'Apport Volontaire (PAV)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) et Emballages Ménagers Recyclables (EMB) s'effectue pour les conteneurs enterrés (CE) et les conteneurs semi-enterrés (CSE) par le service TRANSPORT.

La fréquence de collecte reste la même que la collecte en porte à porte. Une fois semaine pour les Ordures Ménagères Résiduels et tous les 15 jours pour les Emballages Ménagers recyclables.

Toutefois, des passages supplémentaires en Ordures Ménagères Résiduels sont programmés en raison d'apports plus importants de certains sites (habitat vertical).

Le service TRANSPORT effectue la collecte de 2 types d'équipement :

- Conteneurs Enterrés (CE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 20
 - Emballages Ménagers Recyclables : 16
- Conteneurs Semi-enterrés (CSE)
 - Ordures Ménagères Résiduels : 95
 - Emballages Ménagers Recyclables : 79



Conteneurs enterrés

D'autre part, le service TRANSPORT effectue d'autres missions, telles que :

- La collecte des Points d'Apports Volontaires DECHETS VERTS (caissons)
 - 24 bennes sur la ville de Dole
 - 42 bennes sur la communauté d'agglomération du Grand Dole
 - 5 bennes sur la communauté de communes de la Plaine Jurassienne
 - 1 benne sur la communauté de communes du Val d'Amour
 - 1 benne sur la communauté de commune du Jura Nord
- La collecte des Points d'Apports Volontaires VERRE
 - 315 Conteneurs à verre aériens
 - 10 conteneurs enterrés
 - 12 conteneurs semi-enterrés
- La collecte des Points d'Apports Volontaires PAPIERS
 - 255 conteneurs à papiers aériens
 - 6 conteneurs enterrés
 - 6 conteneurs semi-enterrés



Vidage d'un conteneur enterré

Et le service TRANSPORT assure également au quotidien l'échange des bennes des différents flux collectés dans les 10 déchèteries du SICTOM de la zone de DOLE et le transport en camion remorque au CSJ à Courlaoux pour les flux tout venant et papiers, ainsi que les plastiques durs au Groupe Coopératif Demain Environnement à Lons le Saulnier.

Moyens humains : 11 agents répartis sur 2 postes (6h00/13h00-13h00/20h00)

Moyens techniques pour réaliser le travail : 8 camions 26 Tonnes dont :

- 5 camions 26 Tonnes (2 camions avec ampliroll + grue et 3 camions avec seulement ampliroll)
- 2 camions polybennes 16 Tonnes avec grue
- 1 camion 26 Tonnes EVOLUPAC avec grue

- 2 remorques 19 Tonnes

La collecte par mode de collecte et par type de déchets :

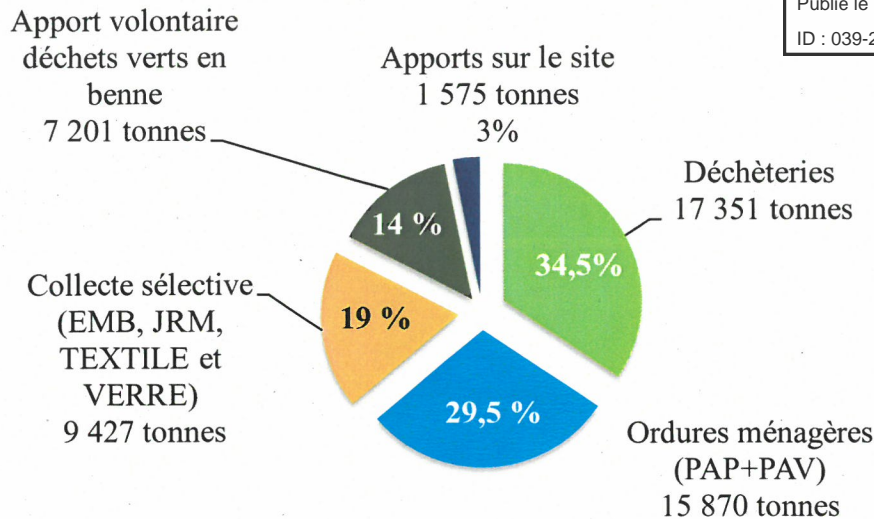
Déchèteries 2022 : 17 351 T ou 199 kg/hab (34,5%) Evolution : - 1,5 %		Déchèteries 2021 : 17 607 T ou 202 kg/hab					
Gravats	5 310 T 61 kg/hab	5 645 T	65 kg/hab				
Non recyclable (Tout Venant-Classe II)	2 290 T 26 kg/hab	2 735 T	31 kg/hab				
Déchets verts	1 967 T 23 kg/hab	2 350 T	27 kg/hab				
DEA*	2 031 T 23 kg/hab	1 110 T	13 kg/hab				
Bois B	1 840 T 21 kg/hab	1 997 T	23 kg/hab				
Ferrailles	1 148 T 13 kg/hab	1 270 T	15 kg/hab				
Piles	7 T 0,1 kg/hab	8 T	0,1 kg/hab				
DEEE*	471 T 5 kg/hab	385 T	4 kg/hab				
Cartons	677 T 8 kg/hab	648 T	7 kg/hab				
Plâtre	527 T 6 kg/hab	519 T	6 kg/hab				
Bois Palettes	290 T 3 kg/hab	329 T	4 kg/hab				
Plastiques	321 T 4 kg/hab	175 T	2 kg/hab				
Verre	97 T 1 kg/hab	86 T	1 kg/hab				
JRM*	50 T 0,6 kg/hab	34 T	0,4 kg/hab				
DDS*	173 T 2 kg/hab	179 T	2 kg/hab				
Pneus	97 T 1,12 kg/hab	104 T	1,2 kg/hab				
Textile	31 T 0,4 kg/hab	21 T	0,2 kg/hab				
Bois C	15 T 0,2 kg/hab	11 T	0,1 kg/hab				
Polystyrène	8 T 0,1 kg/hab	9 T	0,1 kg/hab				
				Collecte sélective 2022 : 9 427 T ou 108 kg/hab (19%) Evolution : - 4 %		2021 : 9 794 T ou 112 kg/hab	
				Verre (PAV*)	4 082 T 47 kg/hab	4 115 T 47 kg/hab	
				EMR* (PAV/PAP*)	3 823 T 44 kg/hab	3 925 T 45 kg/hab	
				<i>taux refus moyen 19,91 %</i>		<i>23,33%</i>	
				JRM (PAV*)	1 039 T 12 kg/hab	1 275 T 14 kg/hab	
				Textile (PAV*)	483 T 5,6 kg/hab	479 T 5,5 kg/hab	

Autres collectes 2022 : 7 201 T ou 83 kg/hab (14%) Evolution - 2 %		2021 : 8 064 T ou 92 kg/hab	
Apports volontaires dans benne			
Déchets verts autres communes	413 T 5 kg/hab	385 T	4 kg/hab
Déchets verts Grand Dole	4 285 T 49 kg/hab	4660 T	54 kg/hab
Déchets verts Dole	2 503 T 29 kg/hab	3 019 T	35 kg/hab

*PAV : Point Apport
Volontaire
*PAP : Porte à porte

Ordures ménagères (OMr) 2022 : 171 kg/hab (29,5%) Evolution : - 2 %		2021 : 175 kg/hab		Autres collectes 2022 : 1 575 T ou 18kg/hab (3 %) Evolution : - 1 %		2021 : 1 730 T ou 19 kg/hab	
OMR* (PAV/PAP*)				En apport direct sur site			
14 870 T 171 kg/hab		15 177 T		Déchets verts	1 068 T 12 kg/hab	1 240 T	19 kg/hab
				Bois B	219 T 2,5 kg/hab	154 T	1,7 kg/hab
				Bois Palettes	32 T 0,4 kg/hab	70 T	0,8 kg/hab
				Cartons	256 T 3 kg/hab	266 T	3 kg/hab

* OMR : Ordures Ménagères Résiduels * DEEE : Déchets Equipements Electriques Electroniques * JRM : Journaux Revues Magazines
 * DDS : Déchets Diffus Spécifiques * EMR : Emballages Ménagers Récyclables * DEA : Déchets Equipements Ameublement



SITE DE BREVANS

- Une bascule :

L'année 2022 a recensé 26 357 pesées contre 26 821 pesées en 2021. Ce trafic important représente en moyenne 101 pesées par jour incluant les pesées des sociétés Alpha Recyclage et Alpha Carbone (4 159 pesées), de compost agricole avec 517 pesées, le compost des particuliers (342 pesées) engendrant une gestion sensible de l'entrée du site.

- Un quai de transfert du SYDOM avec deux compacteurs.

Le quai de transfert assure le chargement d'Ordures Ménagères Résiduels et des Emballages Ménagers Recyclables en caisson pour permettre un transport par regroupement aux équipements au SYDOM (incinérateur ou chaîne de tri).

- Une compostière où sont transformés les déchets verts (10 406 Tonnes entrants en 2022) en un compost normé (NF 44-051) pour les agriculteurs (7 424 Tonnes épandues), pour les particuliers et les communes (137 Tonnes). La compostière est exploitée par un prestataire.

- Une presse à cartons : 933 tonnes mises en balle et une presse à polystyrène (8 tonnes) ont été compactées, ce qui permet une réduction de volume : on passe d'une densité de 20 kg/m³ à 250 kg/m³.

- Une plateforme bois exploitée par un prestataire permet la valorisation de 322 Tonnes de Bois A (palettes non traitées, 2 059 Tonnes de Bois B (bois traités) et 15 Tonnes de Bois C (créosote, CCA).

- Deux plateformes de dépotage : une pour le plâtre et une pour le verre.

Moyens humains : 7 agents

Moyens techniques sur le site : 1 chargeuse et 1 télescopique



Travaux réalisés en 2022 : Rénovation des vestiaires - mise en conformité administrative et technique (clôture, foudre) – Signalétique – Rénovation des compacteurs et trémie du quai en co-financement avec SYDOM – travaux pour réduire le coût énergétique (lampes LED, chauffage)

Le SICTOM met à disposition des terrains sur son site de BREVANS pour les sociétés ALPHA RECYCLAGE et APHA CARBONE.



Quai de Transfert – Vestiaires

Le traitement des déchets collectés par type de traitement et par déchets

Recyclage matière 2022 : 17 537 T ou 201 kg/hab (35%) Evolution : + 3 %		Recyclage matière 2021 : 16 981 T			
Verre	4 179 T 48 kg/hab	4 201 T	48 kg/hab		
EMR*	3 823 T 44 kg/hab	3 925 T	45 kg/hab		
DEA*	2 031 T 23 kg/hab	1 110 T	13 kg/hab		
Bois B	2 059 T 24 kg/hab	2 151 T	25 kg/hab		
Ferrailles	1 148 T 13 kg/hab	1 278 T	15 kg/hab		
JRM*	1 089 T 12 kg/hab	1 309 T	15 kg/hab		
Cartons	933 T 11 kg/hab	914 T	11 kg/hab		
DEEE*	471 T 5 kg/hab	385 T	4 kg/hab		
Textile	514 T 6 kg/hab	500 T	6 kg/hab		
Plâtre	527 T 6 kg/hab	519 T	6 kg/hab		
Bois Palettes	322 T 4 kg/hab	399 T	5 kg/hab		
Plastiques	321 T 4 kg/hab	175 T	2 kg/hab		
Pneus	97 T 1,12 kg/hab	104 T	1,2 kg/hab		
Bois C	15 T 0,2 kg/hab	11 T	0,1 kg/hab		
Polystyrène	8 T 0,1 kg/hab	9 T	0,1 kg/hab		
				Incinération 2022: 171 kg/hab (29%)	
				Evolution : - 2 %	
				Incinération 2021 : 175 kg/hab	
				OMR* 14 870 T	
				15 177 T	
				* Ordures Ménagères Résiduels	
				Traitements spécifiques 2022 : 2 kg/hab (0,3%)	
				Evolution : - 4 %	
				Traitements spécifiques 2021 : 2 kg/hab	
				DDS* 173 T	
				179 T	
				*DDS : Déchets Diffus Spécifiques	
Recyclage organique 2022 : 134 kg/hab (20,7%)		Recyclage organique 2021 : 134 kg/hab		Enfouissement 2022 : 7 600 T ou 87 kg/hab (15%)	
Evolution : - 13%				Evolution : - 11 %	
Enfouissement 2021 : 8 380 T ou 96 kg/hab					
Déchets verts	10 336 T	11 654 T		Gravats	5 310 T 61 kg/hab
compost vendu aux agriculteurs :	7 424 T	5 200 T		Non recyclable	2 290 T 26 kg/hab
compost vendu aux particuliers :	137 T	145 T		(Tout Venant-Classe II)	
compost particulier : 343 pesées en 2022					

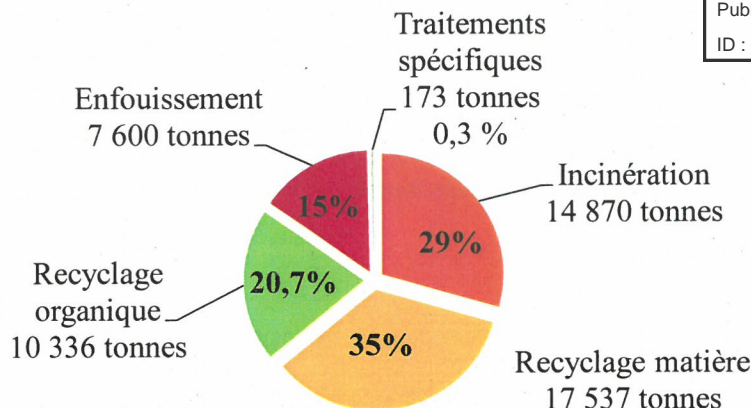
Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE



LES DECHETERIES

Les 10 déchèteries du SICTOM de la Zone de Dole sont dotées d'un système de contrôle d'accès nécessitant un badge. Ce dernier diffère selon la catégorie de l'utilisateur : particulier, professionnel collectivités ou association / administration.

Les professionnels accèdent selon certaines conditions et tarifications pour les déchets générant un coût.

Seule la catégorie des particuliers connaît uniquement la limite du nombre d'accès par année, fixé à 26 passages sans paiement supplémentaire.

La totalité des badges actuellement en service atteint le chiffre de 49 169, dont 97% pour les ménages.

Déchèteries	Nombre d'utilisateurs *	% utilisateurs	Nombre de passages	% passages	Nombre de passages par utilisateur
BREVANS	7 522	23,57%	36 688	23,38%	4,88
DOLE	6 771	21,22%	29 211	18,61%	4,31
TAVAU	5 186	16,25%	26 574	16,93%	5,12
CHAUSSIN	3 585	11,23%	19 308	12,30%	5,39
DAMPIERRE	2 528	7,92%	12 764	8,13%	5,05
MONT SOUS VAUDREY	1 941	6,08%	10 557	6,73%	5,44
VILLERS FARLAY	1 395	4,37%	6 532	4,16%	4,68
SALIGNEY	1 201	3,76%	6 124	3,90%	5,10
MONTMIREY	897	2,81%	4 416	2,81%	4,92
SAINT AUBIN	887	2,78%	4 757	3,03%	5,36
	31 913	100%	156 931	100%	4,92

Si la crise sanitaire avait impacté à la baisse la fréquentation des déchèteries, l'année 2021 avait réussi à retrouver quasiment le même niveau. Mais l'année 2022 présente un réel recul : moins 8.30 %. Il est constaté que l'utilisateur effectue moins de passages, mais avec des volumes plus importants.

Fréquentation des ménages

26 647 particuliers ont eu recours au service des déchèteries en 2022.

- 53 % des particuliers réalisent entre 1 et 4 passages,
- 44 % entre 5 et 19,
- 2 % entre 20 et 26
- 1 % au-delà de 26.

Si le badge autorise 26 passages en déchèterie par année, 82 % des usagers en effectuent moins de 10 passages.

Alors que 605 administrés avaient dépassé le seuil des 26 passages annuels en 2020, puis 170 en 2021, ils ne sont plus que 113 en 2022. L'information concernant la facturation en cas de dépassement du quota et les facturations réalisées ont limité la tendance.

Travaux réalisés en 2022 :

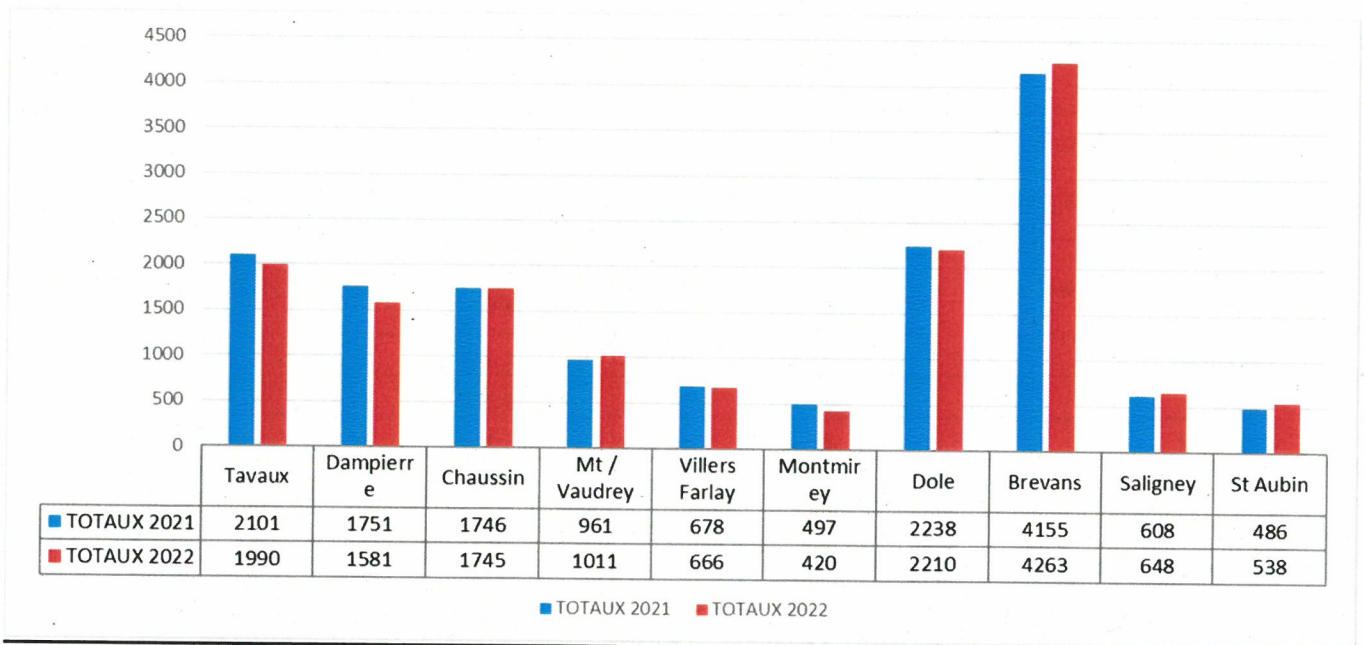
D'importants travaux de mise en conformité ont été réalisés sur les déchèteries de Montmirey, Saligney, Mont/Vaudrey et Villers Farlay.

Signalétique dans les déchèteries (sera finalisée en 2023)

Tonnages

- 17 351 tonnes de déchets ont été collecté dans les déchetteries, soit 199 kg/habitant, contre 17 607 tonnes en 2021 soit une diminution de 1 %.
- Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

Tonnages par déchèterie

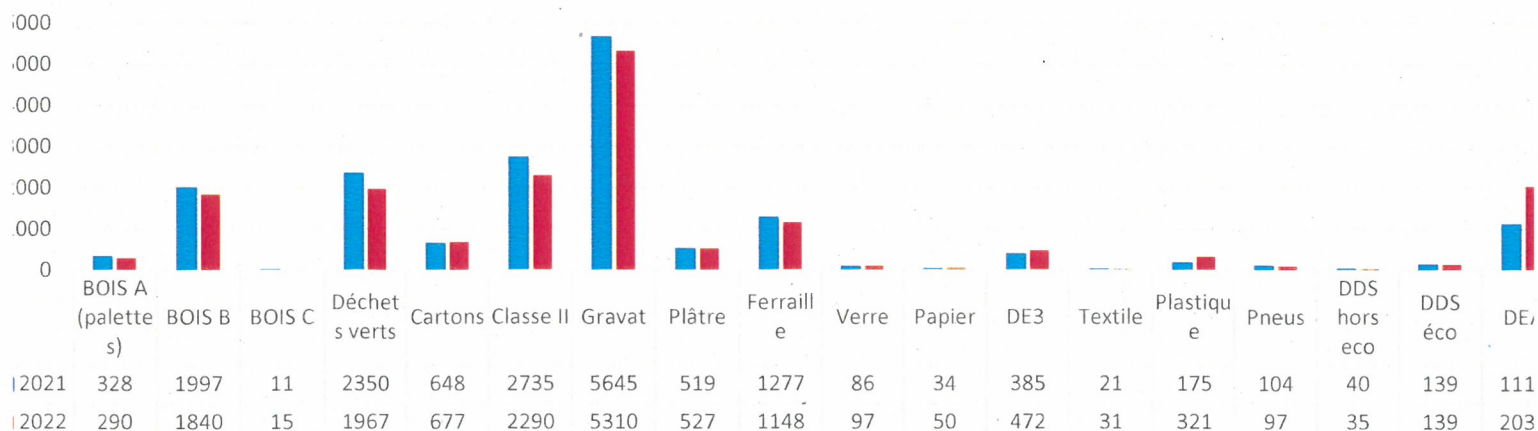


Tonnages par catégorie de Déchets

Les gravats (5 310 Tonnes soit 61 kg/hab.) et les déchets non recyclables (classe 2) (2 290 Tonnes soit 26 kg/hab.) représentent encore des tonnages importants sachant que ces déchets vont en enfouissement. On peut noter une diminution des tonnages par rapport à 2021 (-20 % pour les déchets non recyclables) dû à la mise en place de nouvelles filières (couettes, oreillers, article du peintre, benne plastique supplémentaire en déchèterie). Renforcement des consignes de tri sur les textiles et sensibilisation à la ressourcerie.

• **Les filières de valorisation**

Déchets	Filière de traitement	Déchets	Filière de traitement
OMr (couvercle gris) incinération	Usine incinération - SYDOM	Verre	SOLOVER - Saint Gobain VERALLIA 71
Emballages Ménagers Recyclables (couvercle jaune ou bleu)	Centre de tri- SYDOM	Textile	COOP'AGIR DOLE
Classe II – Déchets Non Dangereux – enfouissement	Centre de Stockage du Jura (CSJ) – SYDOM	Déchets Diffus Spécifiques	ECODDS Prestataire TRIADIS
Gravats	SADE DOLE	Plâtre	RITLENG Revalorisation
Déchets verts	SICTOM – compost agricole et particulier	Huile végétale	TRIADIS BEAUFORT
Bois A/B/C	AGRICOMPOST 70 – filière contreplaqué/meuble/chaufferie	Huiles minérales	CHIMIREC MONTMOROT
DEA (Déchets d'Equipement et d'Ameublement)	ECOMOBILIER – prestataire JURA RECYCLAGE	Radiographie	RECYCL'M
Ferraille	DERICHEBOURG	Pneu	ALPHA RECYCLAGE
DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)	Eco-systèmes – prestataire Demain Environnement LONS / SUEZ Dijon	Piles	COREPILE
Carton	GEM Doubs Novillars	Néons-ampoules	ECOSYSTEM
Journaux-Revues-Magazines	Norske SKOG Golbey (transport au CSJ du SYDOM)	Plastiques durs et souples	Demain environnement LONS





Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

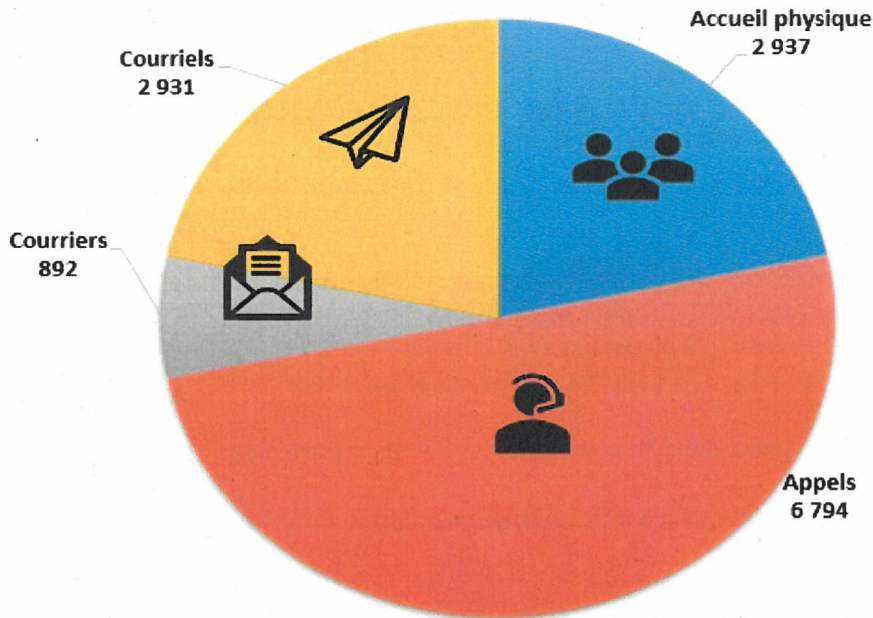


ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE

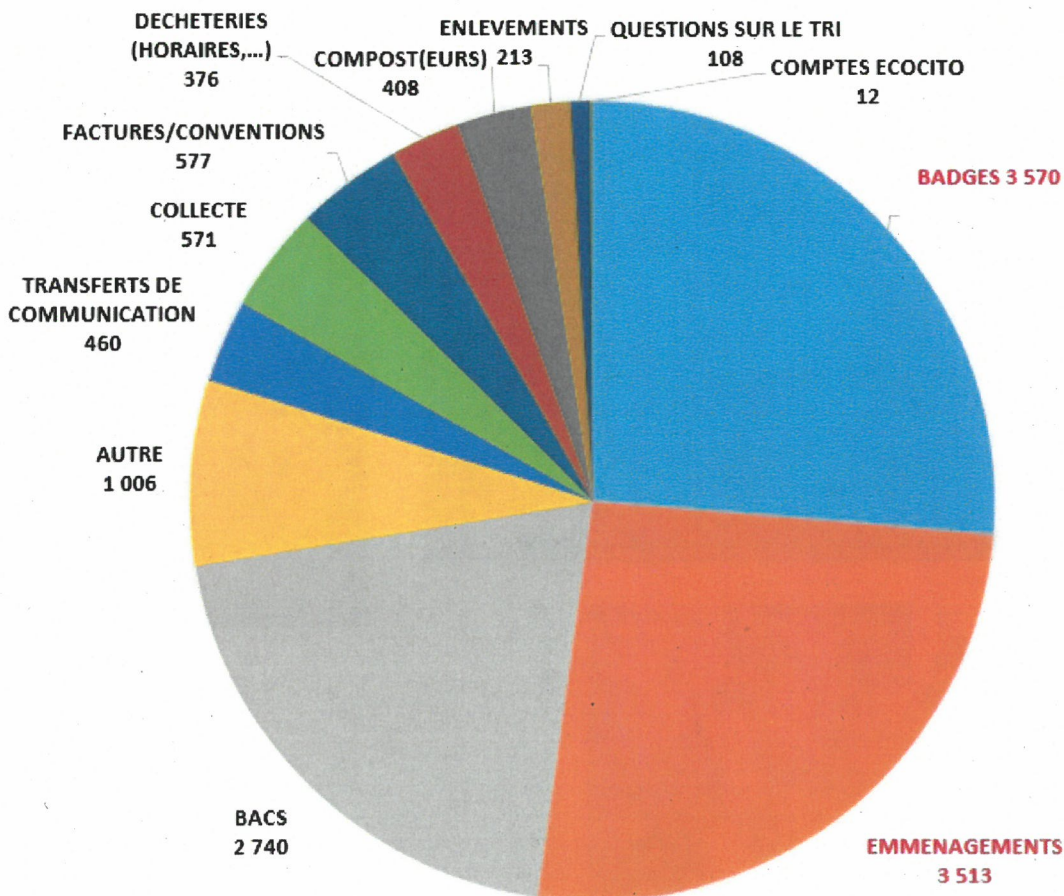
LES CANAUX DE LA RELATION AUX USAGERS

Pendant l'année 2022, le service relation aux usagers, en lien avec l'accueil et le pont bascule*, a traité 13 554 demandes. Le téléphone reste le canal le plus utilisé.

Le support des 13 554 demandes



Les motifs tous canaux confondus



ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PREVENTION REALISEES :

- 628 « Stop pub » donnés aux communes, à l'accueil du SICTOM, sur la déchèterie de Brevans, ...
- Animations scolaires : 17 établissements
 - Intervention dans les écoles sur le tri des déchets : 1 264 élèves sensibilisés
 - Animation compostage : 177 élèves sensibilisés
 - Visite du site de Brevans : 239 élèves
- Animations grand public :
 - Animation TRI (MFR Dole, école de Naturopathie) : 83 personnes sensibilisées
 - Animation compostage : 23 personnes sensibilisées
 - Visite du site de Brevans : 22 personnes sensibilisées
 - Animation Stands tri des déchets : 158 personnes et élèves sensibilisées
- Contrôle des bacs couvercle jaune dans 30 communes : 2 879 bacs contrôlés
- 8 articles de presse dans le Pays Dolois, 6 articles de presse dans le Progrès et 1 article de presse dans l'Hebdo 39
- Le compostage individuel a été lancé par le SICTOM depuis 2007 et 7 631 composteurs ont été vendus fin 2022, dont 489 en 2022. Les composteurs sont vendus au prix réduit de 15 €.



INDICATEURS FINANCIERS

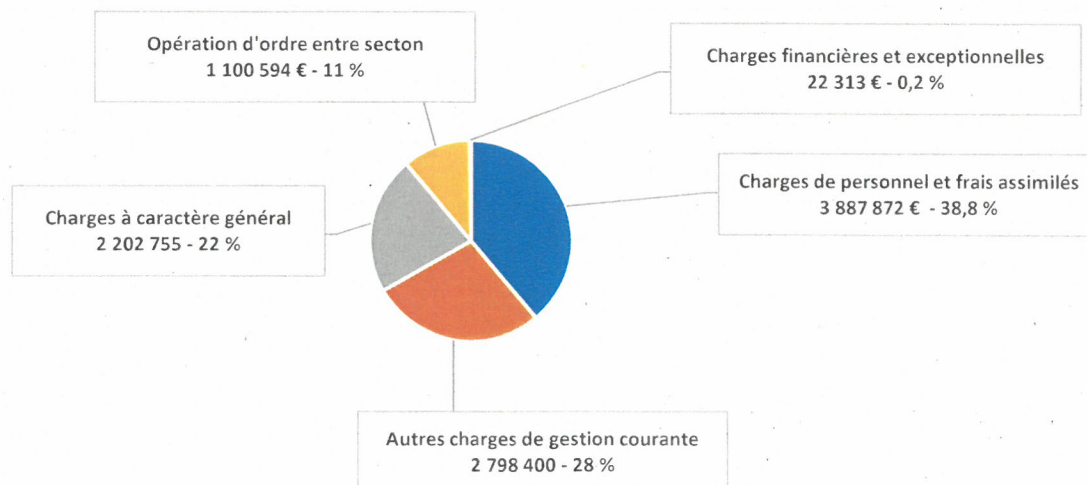
- a) Modalités d'exploitation du service public : Régie (hormis la gestion de la compostière et de la plateforme bois sur le site de Brevans)
- b) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :

b.1) Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service :

Dépenses d'investissement	1 087 009 € HT	1 227 698 € TTC
Dépenses de fonctionnement	9 712 032 € HT	10 011 934 € TTC

Dépenses d'investissement			
21	Immobilisations corporelles	681 036 € HT	812 172 € TTC
16	Emprunts et dettes assimilées	158 526 € HT	158 526 € TTC
040	Opérations d'ordres	136 667 € HT	136 667 € TTC
041	Opérations patrimoniales	63 014 € HT	63 014 € TTC
20	Immobilisations incorporelles	47 766 € HT	57 319 € TTC

Dépenses de fonctionnement			
012	Charges du personnel	3 842 442 € HT	3 887 872 € TTC
65	Autres charges de gestion courante	2 797 588 € HT	2 798 400 € TTC
	<i>Indemnités des élus</i>	38 460 € HT	38 460 € TTC
	<i>Créances éteintes / ANV</i>	24 737 € HT	24 737 € TTC
	<i>Dépenses SYDOM</i>	2 697 490 € HT	2 697 490 € TTC
	<i>Subventions aux associations</i>	32 840 € HT	32 840 € TTC
	<i>Autres</i>	3 € HT	3 € TTC
011	Charges à caractère général	1 949 574 € HT	2 202 755 € TTC
	<i>Carburants</i>	520 171 € HT	624 205 € TTC
	<i>Contrats de prestations de services</i>	621 893 € HT	655 202 € TTC
	<i>Entretien matériel roulant</i>	203 413 € HT	229 726 € TTC
	<i>Maintenance</i>	55 539 € HT	66 388 € TTC
	<i>Assurances</i>	82 900 € HT	83 050 € TTC
042	Opérations d'ordres	1 100 594 € HT	1 100 594 € TTC
66	Charges financières	15 463 € HT	15 463 € TTC
67	Charges exceptionnelles	6 371 € HT	6 850 € TTC



b.2) modalités de financement y compris la répartition entre les différentes sources de financement :
Modalités de financement : autofinancement

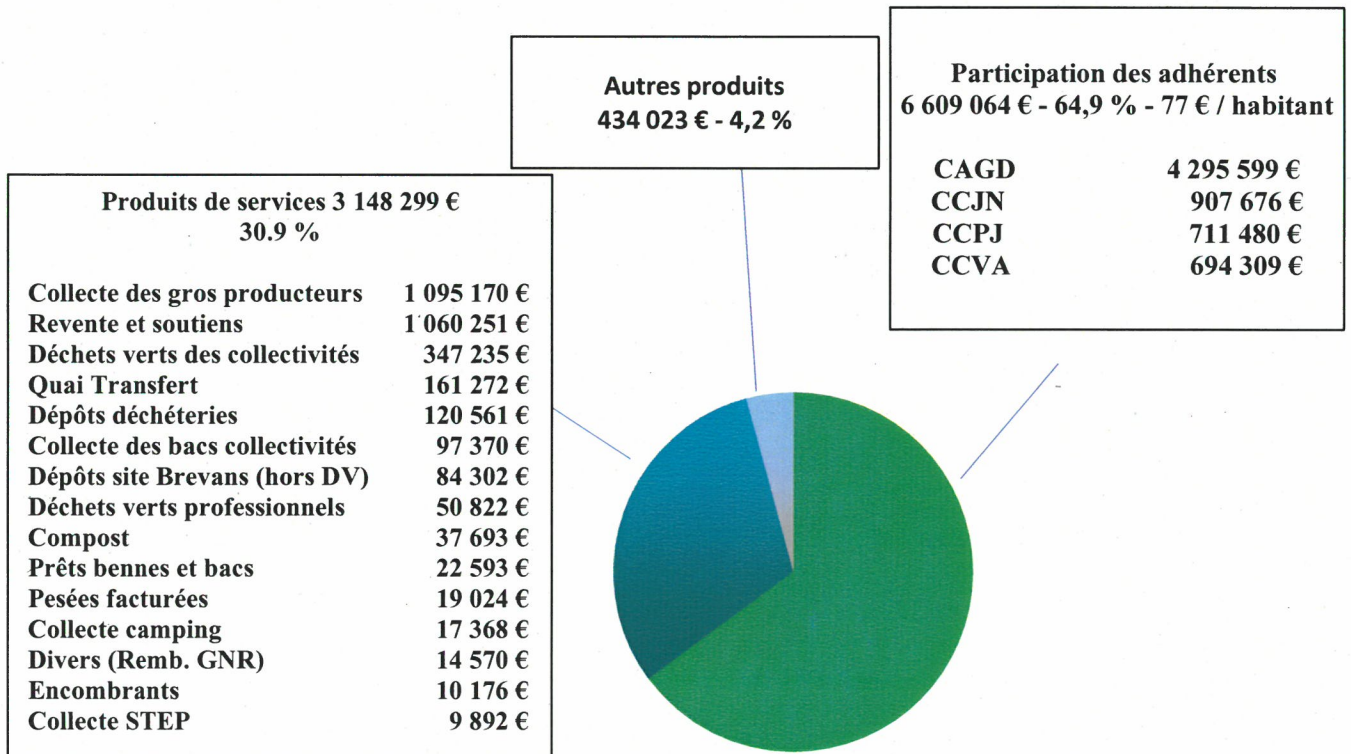
Recettes d'investissement	1 321 621 € HT	1 321 621 € TTC
Recettes de fonctionnement	10 194 386 € HT	10 191 386 € TTC

Solde d'exécution d'investissement	936 908 €
Résultat de fonctionnement reporté	922 725 €

Recettes d'investissement et de fonctionnement :

Recettes d'investissement	Opérations d'ordre	1 100 594 €
	FCTVA	157 762 €
	Opérations patrimoniales	63 012 €
	Emprunts, dépôts et cautionnements	253 €

Recettes de fonctionnement	Cotisation des adhérents	6 609 064 €
	Prestations de service	3 148 299 €
	Opérations d'ordre	136 668 €
	Remboursement sur rémunérations	97 675 €
	Produits financiers et exceptionnels	76 441 €
	Remboursement TICPE	60 230 €
	Produits de cession	22 348 €
	Autres marchandises	19 369 €
	Revenus des immeubles	16 132 €
	FCTVA	5 160 €



c) Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises :

c/611 – Prestations de service : 621 893,48 € HT – 655 202,18 € TTC

Prestations	En € HT	En € TTC
Exploitation de la compostière	221 667	233 858
Exploitation de la plateforme bois	126 651	133 617
Transport de déchets	29 811	31 450
Traitement DDS	47 916	52 499
Déblais de terrassement	51 051	53 859
Traitement du plâtre	46 132	48 669
Transport du verre	37 623	39 693
Collecte des encombrants	23 405	23 405
Collecte des cartons	16 916	16 916
Ressourceries	14 559	14 559
Enlèvement du plastique	3 296	3 477
Collecte de l'amiante	2 395	2 635
Pneus	471	565

d) Modalité d'établissement de la redevance spéciale d'élimination des déchets, et modalités d'établissement de la taxe ou de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, le cas échéant incitative :

Professionnels	OMR - 0.0370 €/litre EMR - 0.0272 €/litre	Collecte hebdomadaire Collecte bimensuelle
Camping	OMR - 0.0370 €/litre EMR - 0.0272 €/litre	Tarif à la levée en fonction du volume du bac
Station d'épuration	OMR - 0.0370 €/ litre	
Associations	OMR - 0.0370 €/litre EMR - 0.0272 €/litre	
Collectivités	OMR - 0.0252 €/litre EMR - 0.0185 €/litre	
Contribution des adhérents	77 € / habitant	

e) Produits des droits d'accès aux centres de traitement dont la collectivité est maître d'ouvrage pour les déchets assimilés apportés directement par les entreprises elles-mêmes ou par des collectivités clientes :

SYDOM du JURA

Traitement des OMR	1 903 166 €	14 870 T	128 €/tonne
Traitement des EMR	244 691 €	3 823 T	64 €/tonne
Centre d'enfouissement	272 505 €	2 290 T	119 €/tonne dont 45 € TGAP
Cotisation	260 826 €	3 € / habitant	
TOTAL	2 758 229 €		

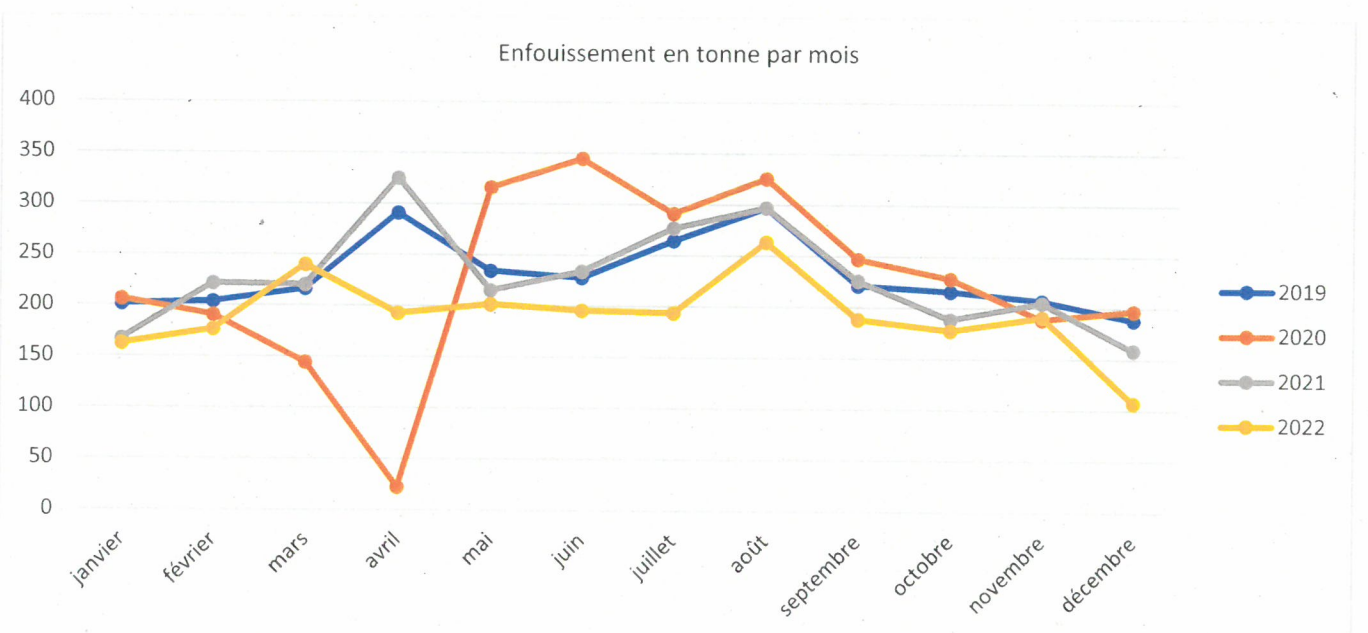
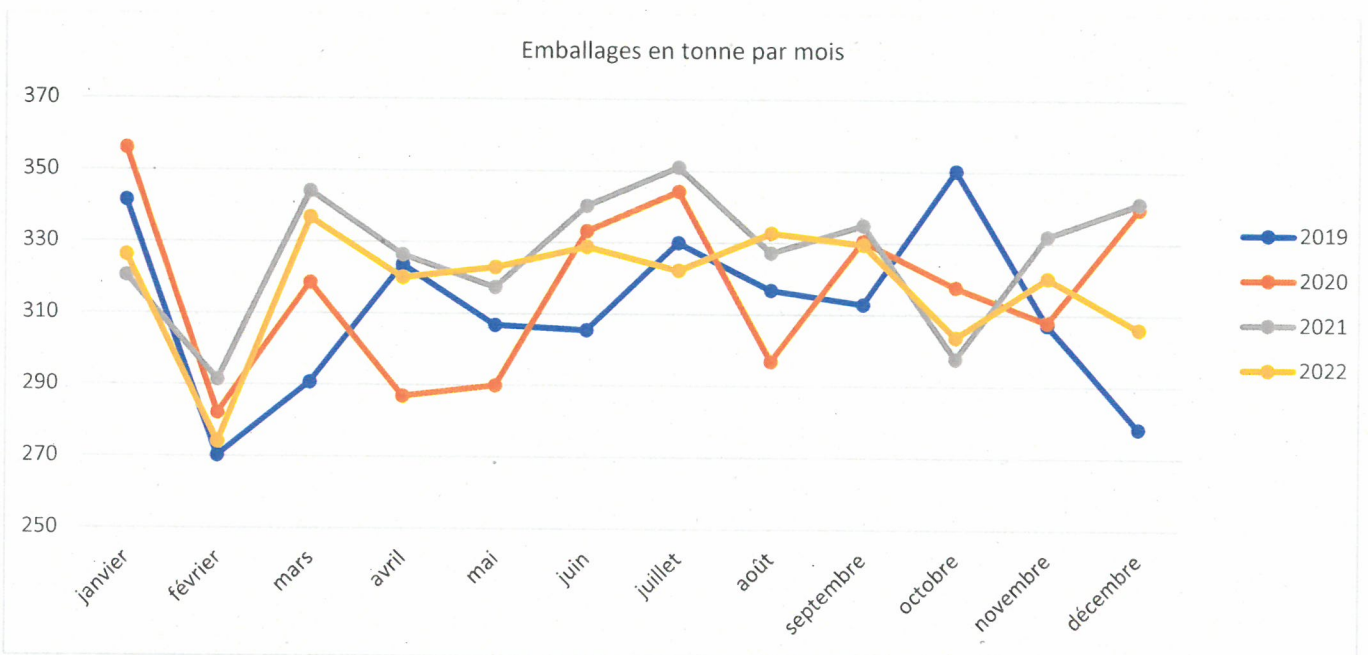
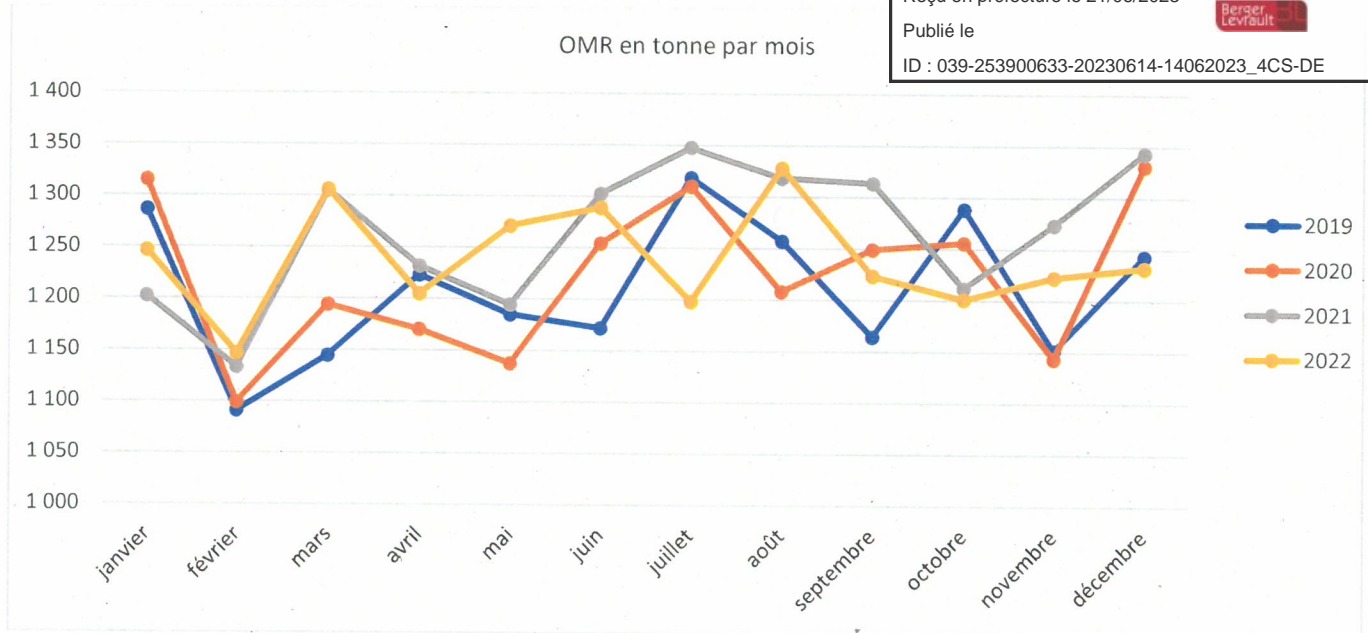
Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE



- f) Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets (investissements, soutien à la tonne triée, soutien aux tonnes de matériaux valorisés, soutien à l'information des usagers, etc.) :

SYDOM	Participation collecte / transport Verre	195 813 €
SYDOM	Reprise Carton	104 267 €
SYDOM	Soutien Carton	95 614 €
SYDOM	Soutien CITEO – Emballages (2021)	63 769 €
SYDOM	Reprise papier	151 489 €
ECOMOBILIER	Soutien ECOMOBILIER	66 851 €
OCAD3E	Soutien DEEE	62 510 €
SYDOM	Connaissance des coûts	24 796 €
SYDOM	Soutien ambassadeurs du tri	12 107 €
ECODDS	Soutien ECODDS	11 371 €
ECOTLC	Soutien à la communication	/€
TOTAL		788 587 €

- g) Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation (vente de matériaux, d'électricité, de chaleur, etc.) en les précisant par flux de déchets :

<i>Collecte des déchets verts – CAGD</i>	<i>50 000 €</i>
<i>Collecte des déchets verts – Ville de Dole</i>	<i>145 000 €</i>
<i>Bennes déchets verts – CAGD</i>	<i>102 112 €</i>
<i>Bennes déchets verts – hors CAGD</i>	<i>15 984 €</i>
<i>Déchets verts - site de Brevans</i>	<i>54 521 €</i>
Prestations collecte déchets verts	367 617 €
Ferraille et batteries	265 356 €
Compost	43 303 €
Collecte des encombrants	23 405 €
Bois A – B – C et souches	26 689 €
Collecte Carton	16 916 €
Polystyrène	6 283 €
Films radiographiques	24 €
TOTAL	749 593 €

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

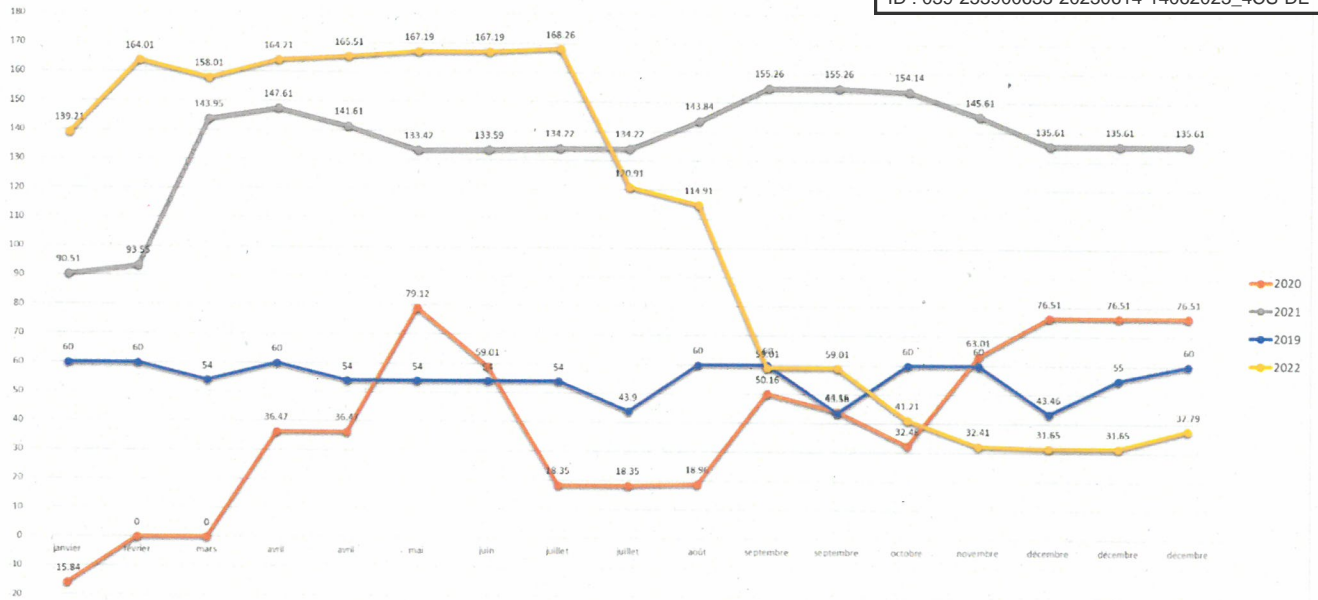
Publié le



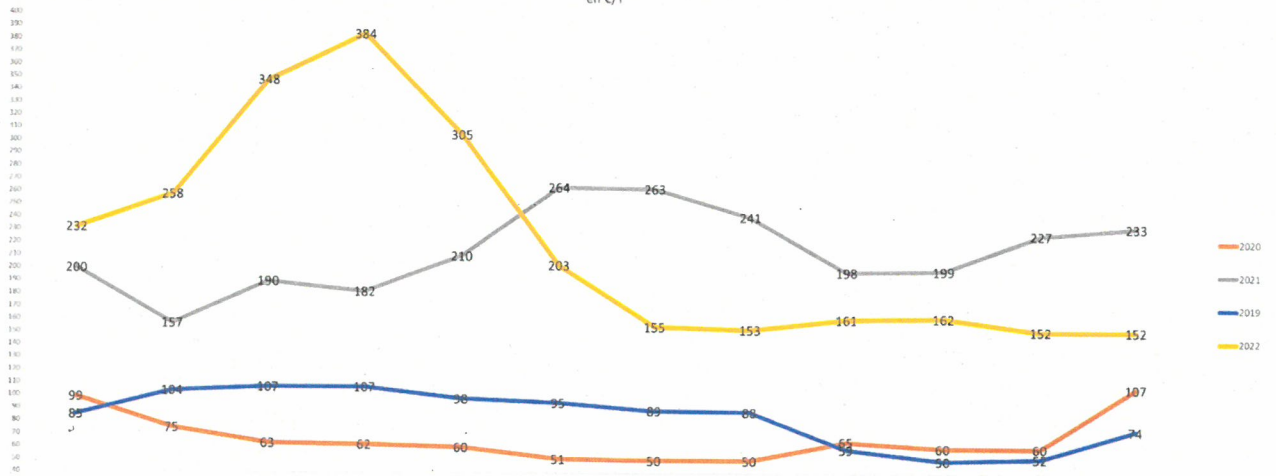
ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE



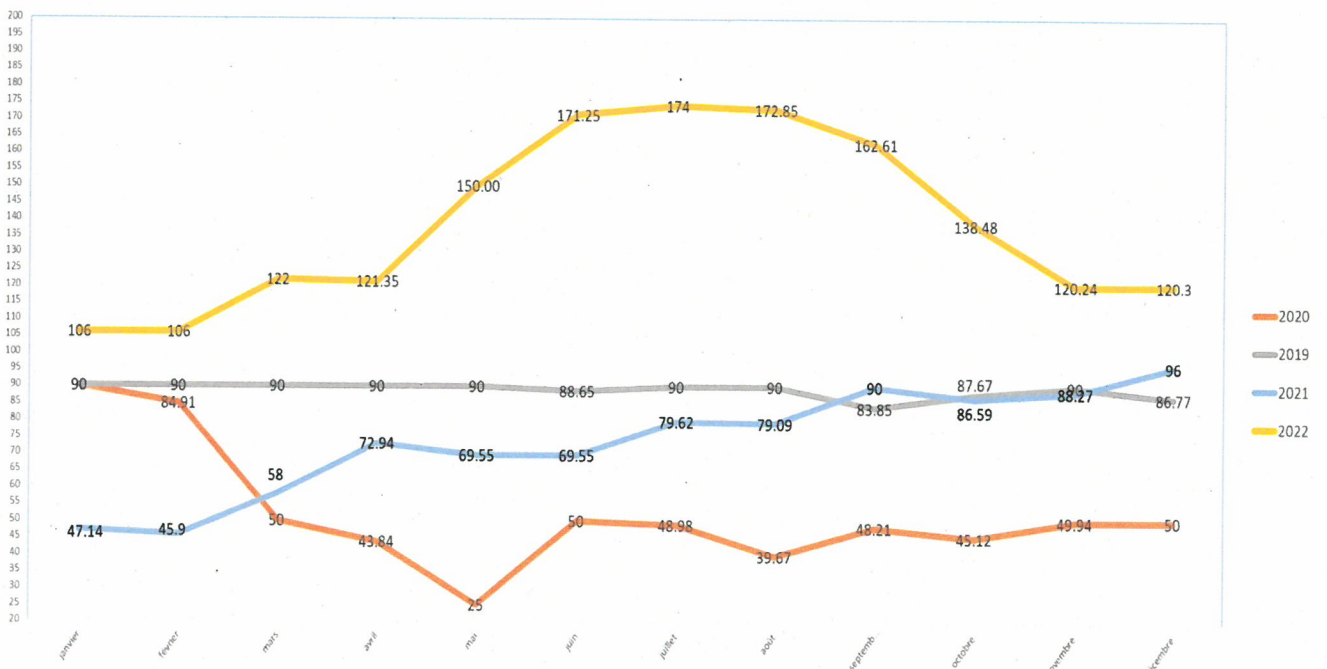
coût reprise du carton en €/T



coût reprise ferraille en €/T

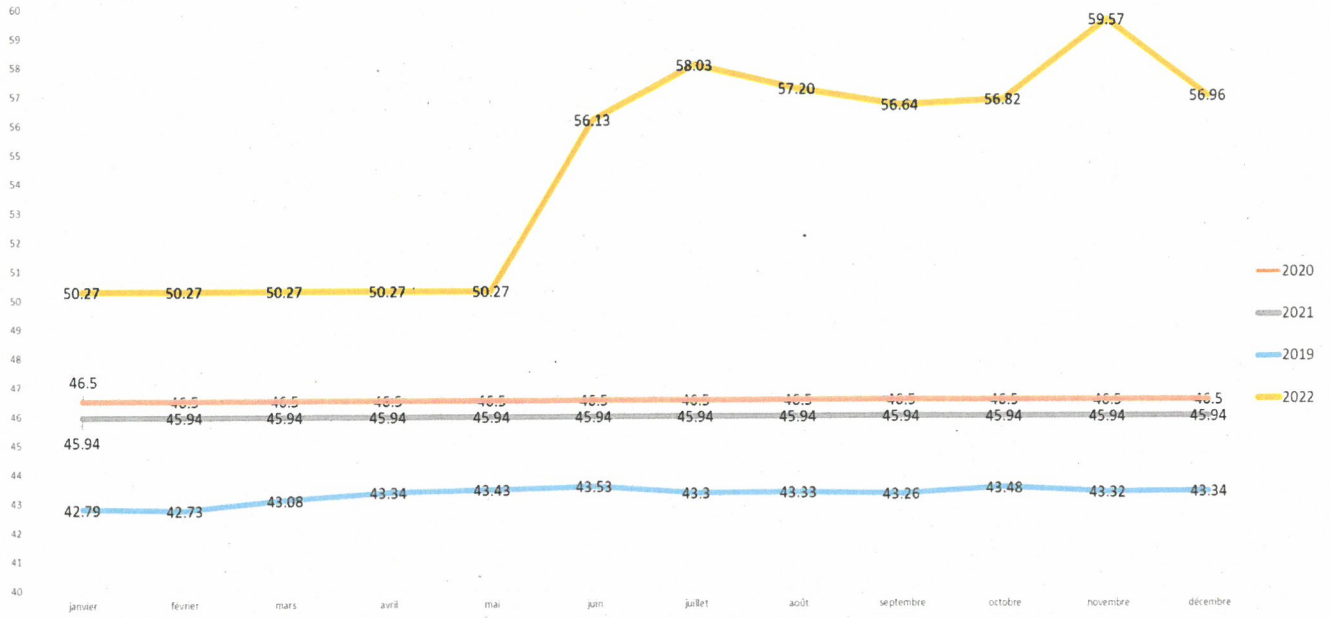


coût reprise du papier en €/T



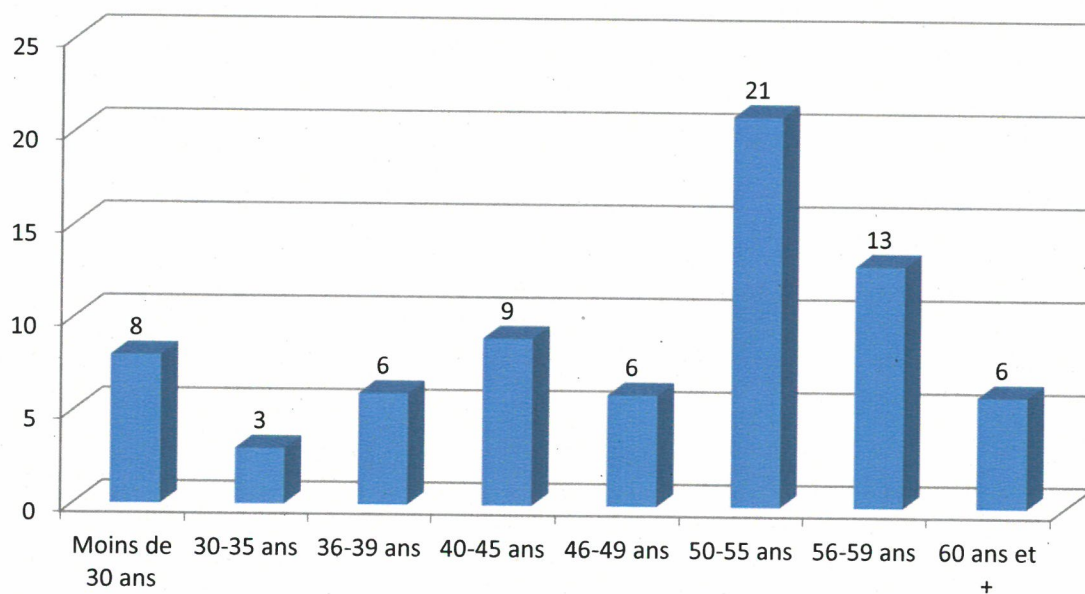


coût soutien du verre
en €/T



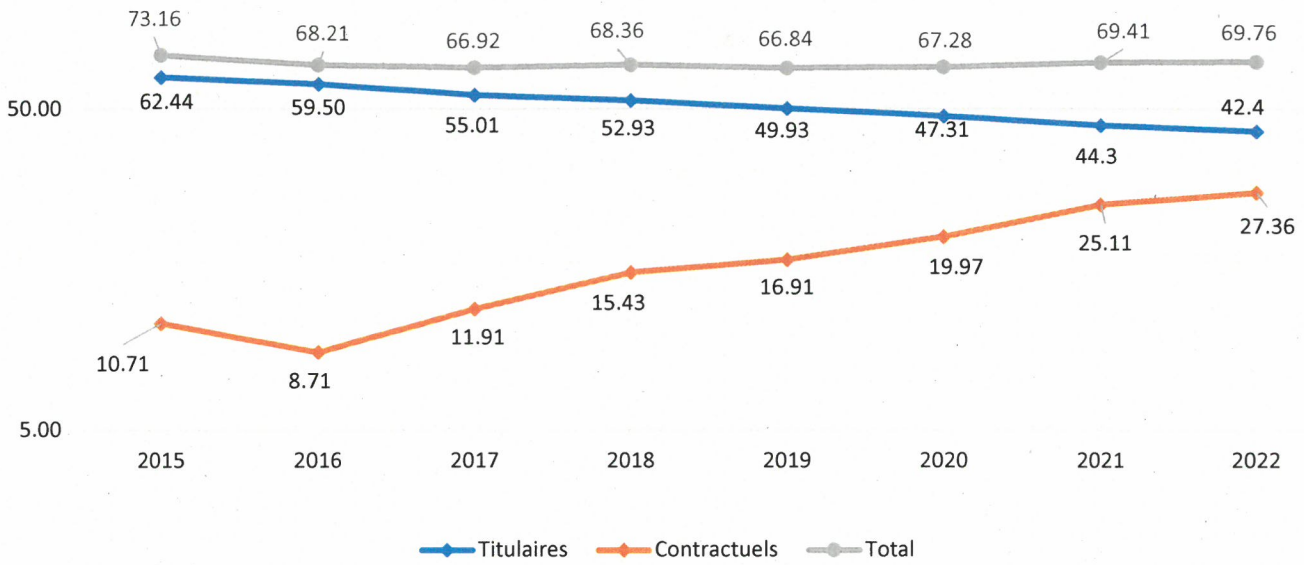


Répartition des agents titulaires et contractuels (72 agents) par âge :

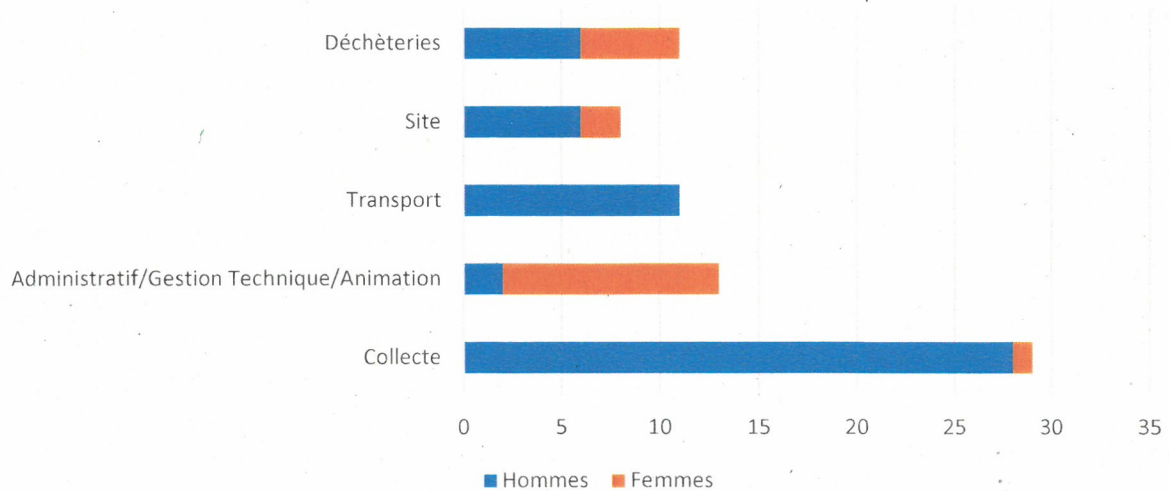




Evolution des effectifs en ETP



Répartition homme/femme par service



TRAITEMENT ET PREVENTION (SYDOM)

L'incinération des déchets résiduels, le tri des déchets recyclables et l'enfouissement des déchets des déchets non dangereux en installation de stockage est confié au SYDOM, syndicat auquel le SICTOM de la zone de Dole adhère, ainsi que 4 autres adhérents sur le département du Jura.

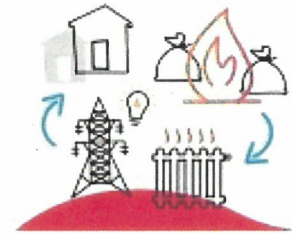
La prévention est également confiée au SYDOM.

Les coûts liés à ces prestations sont intégrés dans le coût de gestion global des déchets. Ainsi, ci-dessous figurent les éléments du rapport d'activité du SYDOM 2022.

De façon synthétique, la part de l'activité du SICTOM de la zone de Dole en 2022 dans l'activité globale du SYDOM.

	SICTOM de la zone de Dole	SYDOM	Part
Population	86 942 habitants	267 000 habitants	33%
Traitement des déchets résiduels	14 870 T	47 112 T	32%
Traitement des déchets recyclables	3 824 T	14 432 T	27%
Traitement du Non Recyclables (Tout Venant)	2 290 T	8 198 T	28 %

NB : parmi les 5 adhérents du SYDOM, seul le SICTOM de Dole dispose d'une collecte séparée des papiers (ainsi, le papier collecté ne donne pas lieu à passage sur la chaîne de tri).



TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :
128 € /tonne

JURALIA

L'Unité de Valorisation Énergétique est exploitée par la société JURALIA, filiale de VEOUA.

ISO 9001 QUALITÉ	ISO 14001 ENVIRONNEMENT	ISO 18001 SANTÉ SÉCURITÉ	ISO 50001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
---------------------	----------------------------	-----------------------------	--------------------------------------



↑ **47 112** tonnes de déchets collectés via les bacs gris des jurassiens

Un geste en + :
LE COMPOSTAGE = 30% de biodéchets récupérables !

17 922 t. ont été incinérées à Lons-le-Saurier (hors médicaments non utilisés)



26 t. = MNU (Médicaments Non Utilisés) ⁽¹⁾

3378 t. de fines organiques compostées par Lelédy compost

26 577 t. incinérées hors département dont 765 tonnes de stock tampon de la fosse ⁽¹⁾

RECYCLAGE DES MÉTAUX INCINÉRÉS :
521,5 tonnes (acier)
133,5 tonnes (aluminium)

(1) Tonnages non pris en compte dans le total

ZoOm

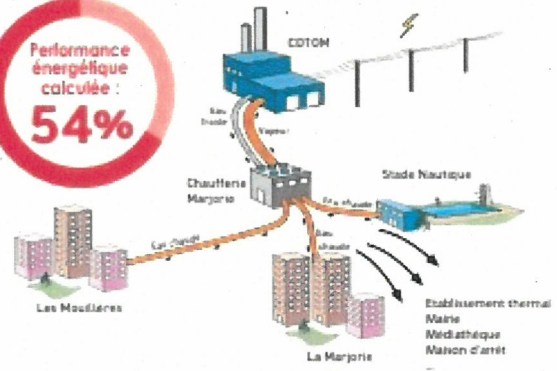


Les déchets ont été détournés dans les départements suivants : 01, 21, 25, 38, 51, 69, 70, 71 et 90

Texte à compléter travaux + coût par Hubert

La valorisation énergétique

Performance énergétique calculée : **54%**



Énergie dégagée : **43 848 MWh**

► dont **22 345 MWh** d'énergie valorisée, soit :
13 267 MWh « thermiques » (vapeur vendue au réseau de chaleur de Lons-le-Saurier)
1 531 MWh « électriques » (électricité vendue à EDF)
7 547 MWh chauffage au CDIOM

Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le 
ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE



PRIX DU TRI DES RECYCLABLES :

- De bonne qualité : 32 €/tonne
- De qualité moyenne : 64 €/tonne
- De mauvaise qualité : 96 €/tonne



TOUS LES DÉCHÈTÉS DANS LE BAC DE TRI !
LE TRI SIMPLE



Le centre de tri est exploité par la société SUEZ qui sous-traite le tri manuel au Groupe DEMAIN Environnement.

14 432 tonnes
issues de la collecte sélective des jurassiens
(bac de tri)

ISO 9001 QUALITÉ	ISO 14 001 ENVIRONNEMENT	ISO 18 001 SANTÉ SÉCURITÉ	ISO 50 001 MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE
---------------------	-----------------------------	------------------------------	---------------------------------------

PAPIER 3249 t. (Papiers de cuisine (PA), Papiers de bureau (PB), Papiers de recyclage (PR), Papiers divers (PD)) + **Papier conteneurs PAV 1181 t.**
Papier déchèterie + écoles + assos 1097 t. } **5527 t. (TOTAL papiers)**

ELA 195 t. (Boîtes alimentaires (EAB), Boîtes (EB), Boîtes en plastique (EP)) + **Carton déchèterie 2655 t.**
CARTON 3076 t. (Boîtes pour maison (BM)) + **Carton ressourcée (OASIS+ALCG) 1107 t.** } **6838 t. (TOTAL cartons)**

ACIER 595 t. de collecte sélective (ACIER MÉTAL (AM)) + **Acier incinéré UVE 521,5 t.** } **1116,5 t. (TOTAL acier)**

ALUMINIUM 49 t. de collecte sélective (ALUMI (AL)) + **Aluminium incinéré UVE 133,5 t.** } **182,5 t. (TOTAL aluminium)**

DEEE 55 t. prélevés sur les erreurs de tri et bac de OASIS (Groupe DEMAIN (G)) + **DEEE (déchèteries + OASIS) 1963 t.** } **2018 t. (TOTAL DEEE)**

REPERUS 4130 t. **Alerte sur les erreurs de tri : 15,5 Kg par habitant**

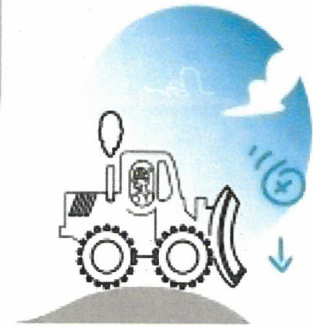
Centre de tri pour les collectes Jura	14432 t.	} CLIENTS SYDOM 11 260,5 t. TOTAL : 25 692,5 t.
SIVOM du Louhannais	2072 t.	
CA38 (Bourg Agglo)	7082 t.	
campings SUEZ	4,6 t.	
Haut-Bugey	509,5 t.	
Rives de l'Ain - Pays de Cerdon	688 t.	
CC Bresse et Saône	747 t.	
Groupe Demain	157 t.	
Suez (Restauration rapide)	0,34 t.	



Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le **Berger Levrault**
ID : 039-25390633-20230614-14062023_4CS-DE



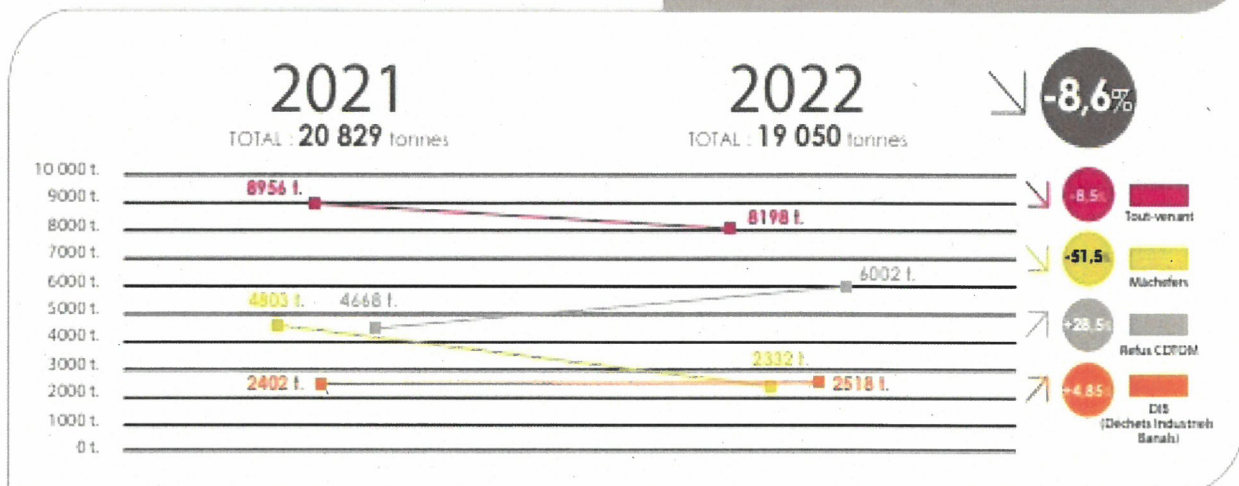
Le centre de stockage



Le Centre de Stockage du Jura (CSJ)

est une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation et au contrôle de l'Etat, c'est l'un des derniers maillons de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés du Jura. Le site a ouvert en avril 1998.

TONNAGES DE DÉCHETS ENTRANTS : (en tonnes)



MÂCHEFERS

2318 tonnes sortantes pour valorisation.

Les mâchefers issus de l'usine d'incinération, stockés sur la plate-forme de valorisation indépendamment des autres déchets ultimes.

PAPIERS COLLECTÉS EN APPORT VOLONTAIRE

2833 tonnes entrantes
2819 tonnes transportées pour recyclage à la papeterie NORSKE-SKOG de Golbey (88)

GESTION DU BIOGAZ

valorisation **97,5%**

1 138 222 m³ de biogaz captés et **valorisés à 97,5%** dans l'unité de valorisation.

TOTAL DES ARRÊTS DE L'UNITÉ EN 2022 : 45 heures dont 25 h suite à des coupures de l'alimentation électrique consécutives à des orages et 12 h d'arrêt volontaires lors des opérations de maintenance.

EAUX DE RUISSELLEMENT

72 217 m³ d'eaux de ruissellement collectées et rejetées au milieu naturel en 2022. Rejets conformes aux prescriptions de l'Arrêté Préfectoral.


TRAVAUX RÉALISÉS

Reprise regards **Casier 4**.

TRAITEMENT DES LIXIVIATS

6050 m³ évacués pour traitement à la station d'épuration SETEO à St-Appolinaire.
4411 m³ traités in situ par l'évapo-concentrateur.



Envoyé en préfecture le 21/06/2023
 Reçu en préfecture le 21/06/2023
 Publié le 
 ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE



Actions de communication

LES CAMPAGNES DÉPARTEMENTALES

> Une campagne relative aux DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) s'est déroulée en mai sur la prévention des déchets. Les canaux de diffusion ont été, par voie de presse : "Le progrès", "La Voix du Jura", "Hebdo 39" (éditions de Lons et Dole), "Hebdo du Haut-Jura" et enfin "Le Pays de Lons" et "Le Pays Dolois".



DISTRIBUTION TOUTES BOITES AUX LETTRES

Un feuillet de 4 pages sur les consignes de tri, de prévention, et les actualités du SYDOM a été diffusé auprès de 139 000 foyers jurassiens.



UN SITE INTERNET PLEIN DE RESSOURCES !

www.letri.com

Une page « RESSOURCES » est à votre disposition pour vos bulletins municipaux, bulletins communautaires, supports de communications. Désormais les adhérents du SYDOM ont un site web personnalisé ou un mini-site via www.letri.com

Il est également facile de trouver sa déchèterie la plus proche ou le jour de passage du camion de collecte dans sa commune.



LES MANIFESTATIONS : BILAN DES STANDS 2022

> Fina St-Claude
1er avril

> Bourse Touristique
Oppidum à
Champagnole
04 mai et 22 novembre

> Stands plage :
Clairvaux, Bellecin et
Cascades du Hérisson
12 juillet, 04 août et 09 août

> 1 pour tous, tous
ensemble !
14 octobre

> 50 ans SICTOM
de la zone de Dole
15 octobre



240 abonnés (+8%)
(223 abonnés en 2021)

1660 abonnés (+24%)
(1340 abonnés en 2021)



317 abonnés (+32%)
(240 abonnés en 2021)

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

(conjointement avec le SICTOM de la zone de Dole)

151 interventions
en milieu scolaire



[Nombre d'animations
par niveau scolaire]

soit **3176**

élèves
dont 1948
élèves
par le SYDOM

LES VISITES AU CDTOM ET CSJ*

CDTOM > **1800** visiteurs en 68 visites
CSJ > **283** visiteurs en 10 visites

*Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères du Jura et Centre de Stockage du Jura.

538
personnes
sensibilisées
en stand

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le



ID : 039-253900633-20230614-14062023_4CS-DE